



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 01/10/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

RN 201 – Restriction de circulation
Nettoyage et maintenance du tunnel des Monts

Communes de Barberaz, Bassens et Chambéry

Direction interdépartementale des routes Centre-Est Service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry

Tél : 04 69 16 62 31
Mél. : sreï-chambery.Dirce@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/2

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03



La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe.

Le nettoyage, la maintenance des équipements et l'entretien du génie civil d'un tunnel participent à la sécurité de l'ouvrage. C'est pourquoi, des équipes interviennent pour vérifier le bon fonctionnement du réseau électrique, des luminaires, de la signalisation, de la ventilation et procèdent à un nettoyage complet du tunnel.

Dans le tunnel des Monts les travaux de maintenance des équipements et de nettoyage se dérouleront du lundi 5 au vendredi 16 octobre, de nuit entre 21h00 et 6h00 du matin et la circulation sera modifiée comme suit :

- dans les nuits du lundi 5 au mercredi 7 octobre et du lundi 12 au mercredi 14 octobre, la circulation sera interdite dans le tube Nord, sens Grenoble / Aix les Bains et basculée dans le tube Sud (sens Aix les Bains vers Grenoble) qui sera ramené à une voie par sens.

L'entrée de « Bassens nord » (n°17) sera fermée et la circulation déviée par l'échangeur de « La Ravoire » (n°19) ;

- dans les nuits du mercredi 7 au vendredi 9 octobre et du mercredi 14 au vendredi 16 octobre, la circulation sera interdite dans le tube Sud sens Aix les Bains / Grenoble et basculée dans le tube Nord (sens Grenoble vers Aix les Bains) qui sera ramené à une voie par sens.

L'entrée de « Cassine sud » (n°16) sera fermée et la circulation déviée par l'échangeur de « La Boisse » (n°15) et la sortie « Bassens Sud » (n°17) sera déviée par l'échangeur « la Ravoire » (n°19).

La vitesse, aux abords du chantier, sera limitée à 70, et à 50 km/h.

La direction interdépartementale des routes Centre-Est vous invite à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercie de votre compréhension.

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service régional d'exploitation et d'ingénierie de
Chambéry**

Tél : 04 69 16 62 31
Mél. : srei-chambery.dirce@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr